

Commentaires de M. Ouellet sur la tenue des élections et l'adoption d'une nouvelle constitution en Russie

Le 13 décembre 1993, n° 255

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a commenté les résultats des premières élections multipartites et l'adoption d'une constitution démocratique en Russie. Il a, par la même occasion, réaffirmé le soutien du Canada au programme de réforme du président Eltsine. «La tenue d'élections démocratiques et l'approbation de la constitution marquent un important progrès. Toutefois, l'arrivée en force de partis extrémistes risque de freiner les réformes et montre bien que les défis ne manqueront pas à l'avenir. Nous espérons que le président Eltsine et les membres de l'Assemblée fédérale, quelles que soient leurs affiliations politiques, travailleront ensemble de façon constructive en vue d'en arriver à un ferme consensus sur les réformes qui s'imposent», a déclaré M. Ouellet.

La secrétaire d'État, Christine Stewart, doit rencontrer des hauts fonctionnaires de l'ONU

Le 10 décembre 1993, n° 224

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que M^{me} Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, se rendra aux Nations Unies pour prononcer la déclaration du Canada au sujet de l'abolition de l'apartheid devant l'Assemblée générale, le 13 décembre. «Le débat annuel de cette année sur l'apartheid devrait être le dernier aux Nations Unies. La création, cette semaine, du Conseil exécutif de transition en Afrique du Sud pour surveiller la préparation des premières élections multiraciales au mois d'avril prochain marque vraiment la fin de l'apartheid. M^{me} Stewart insistera, au nom du Canada, sur notre appui solide à l'Afrique du Sud à l'aube de cette ère importante», a déclaré M. Ouellet.

DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :

Communiqué

Le 10 décembre 1993, n° 93-070

M. Doug Peters, secrétaire d'État, a annoncé au nom du ministre des Finances, que le gouvernement du Canada prépare cinq émissions d'obligations négociables du gouvernement du Canada, qui seront vendues par adjudication aux distributeurs initiaux d'obligations négociables du gouvernement du Canada. Le secrétaire d'État a également annoncé que le gouvernement du Canada prépare une émission d'obligations à rendement réel du gouvernement du Canada pour la période allant de janvier à mars 1994.

Le gouvernement annonce le régime visant les importations de boeuf désossé pour 1994

Le 9 décembre 1993, n° 93-069

Les ministres des Finances, M. Paul Martin, du Commerce extérieur, M. Roy MacLaren, et de l'Agriculture et Agro-alimentation, M. Ralph Goodale, ont annoncé une mesure destinée à protéger l'industrie canadienne des bovins contre la menace de préjudice que causent les importations de boeuf désossé. La mesure s'applique aux importations en 1994 et est conforme aux recommandations faites dans le cadre d'une enquête menée en 1993 par le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE), traitant de l'incidence sur les producteurs canadiens des importations de boeuf désossé en provenance de pays autres que les États-Unis. «Nous annonçons maintenant les modalités qui s'appliqueront en 1994 pour permettre à l'industrie bovine d'établir ses plans pour la nouvelle année, a précisé M. Martin. «Le régime qui s'appliquera en 1994 constitue une orientation équilibrée faisant suite aux consultations exhaustives menées auprès de toutes les parties intéressées», a ajouté le Ministre. Pour sa part, M. MacLaren a fait valoir que «cette question, et donc le régime s'appliquant à 1995, sera réexaminée à la lumière des résultats des négociations de l'Uruguay Round et de l'évolution du marché.»

À VENIR :

- 21 septembre-décembre 1993 : 48^e Assemblée générale des Nations Unies (New York)
- 10 janvier 1994 : Sommet de l'OTAN (Bruxelles)
- mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém)